



LE RAPPORT QU'AUCHAN VEUT VOUS CACHER



Avec la prévision d'Ebitda sur la période 2024-2027, c'est un endettement supplémentaire qui s'annonce... à moins que cet écart ne soit comblé par les ventes de magasins. Cette hypothèse est manifestement arrivée assez tard dans les réflexions mais fait son chemin. Ainsi plusieurs centaines de Millions d'€ de produits de cessions (Murs ? Magasins ? ...) seraient éventuellement en projet sur la période.

La suppression de l'ensemble des 676 conseillers commerciaux en vente d'équipement n'est pas justifiée car le projet EEGP prévoit le maintien de 400 postes environ.

Une grande partie des investissements prévus jusqu'en 2027 ira à la remise en état d'équipements vétustes et en mauvais état (Dette technique).

Les économies réellement liées au plan seront moindres que prévu. Cet écart provient du fait que les suppressions de postes du projet EEGP et des fermetures de magasins entraînent également une perte de CA et donc de marge.

Il n'y a aucune certitude que 8000 m² soit le bon format, les magasins Auchan les plus rentables sont à date les plus de 16 000m².

En plus des postes liés au PSE, les experts estiment en analysant les données 2024- 2027 que 2137 emplois pourraient disparaître d'ici 2027. 1340 équivalents temps pleins (ETP) dans les Hypers, 580 pour le périmètre des Super et 217 pour le périmètre A320 (Ex: Casino) !

Des gros doutes subsistent sur l'efficacité du regroupement des achats entre Auchan et Intermarché, un élément clé du plan.

Le gain financier du PSE espéré par la direction ne représente que 18% du plan de redressement de l'entreprise. Le gain par la suppression des vendeurs EEGP est très faible et au vu du projet présenté le 26 février ramène ce gain proche de zéro.

La réduction des coûts grâce à la suppression des postes du projet EEGP semble incertaine, le gain annuel serait faible. Ces gains sont à comparer avec les économies sur les salaires liées à la suppression de nombreux postes. Si l'on tient compte des coûts importants des départs, il faudra plusieurs années pour que cette mesure devienne réellement avantageuse financièrement.

DROIT DANS LE MUR ! ENCORE UN PROJET INQUIÉTANT ! QUI VA ENCORE PAYER CES MAUVAISES DÉCISIONS ?

Approuvé
par les
syndicats
partenaires